RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00692
Numéro SIREN : 829 806 280
Nom ou dénomination : ABLautomobiles

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004533

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise SAS ABLautomobiles — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 18 Rue des Aciéries 42000 ST ETIENNE

Numéro SIRET * 8 2 9 8 0 6 2 8 0 0 0 0 2 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	86 789	030	18 690	68 099	49 181
	Immobilisations financières * (1)		040	187 800	042		187 800	187 800
	Total I (5)		044	274 589	048	18 690	255 899	236 981
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060	390 268	062		390 268	242 545
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	41 000	070		41 000	8 512
		Autres * (3)	072	844 954	074	32 619	812 335	833 305
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	6 516	086		6 516	40 470
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	1 282 739	098	32 619	1 250 120	1 124 832
	Total général (I+II)		110	1 557 328	112	51 309	1 506 018	1 361 813

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES Capital social ou individuel *	120	50 000	50 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	5 000	5 000
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	11 830	11 214
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	861	616
Provisions réglementées	140		
Total I	142	67 691	66 830
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) Emprunts et dettes assimilées	156	115	65
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 398	11 249
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 425 000)	172	1 425 814	1 283 668
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	1 438 328	1 294 983
Total général (I + II + III)	180	1 506 018	1 361 813

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE
004533 11 MAI 2022
617 B 692

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	26 424
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	817 895		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABLautomobiles

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2021	Exercice N-1 clos le 31 12 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	253 032	144 455
Production vendue : biens	215	214		
Production vendue : services *	217	218	8 693	6 025
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	10 003	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	271 727	150 480
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	383 208	101 083
Variation de stock (marchandises) *		236	(137 723)	37 455
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	21 523	13 523
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 545	244	1 885	6 225
Rémunérations du personnel *		250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
Dotations aux amortissements *		254	7 505	7 460
Dotations aux provisions		256	18 639	10 000
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	0	0
Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	295 037	175 746
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(23 310)	(25 266)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS Produits financiers (III)		280	24 422	24 919
Produits exceptionnels (IV)		290		9 000
Charges financières (V)		294		
Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	212	8 037
Charges exceptionnelle (VI) : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	39	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	861	616
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	861	314
Réintégrations Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	39	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	212	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
Investissements outre-mer	344			
Créance due au report en arrière du déficit	346			
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 112	354
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : * 852 dont imputés sur le résultat :				360 852
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	260	372

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	60 366		26 424
TOTAL	60 366		26 424
Autres participations	187 800		
TOTAL	187 800		
TOTAL GENERAL	248 166		26 424

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			86 789	86 789
TOTAL			86 789	86 789
Autres participations			187 800	187 800
TOTAL			187 800	187 800
TOTAL GENERAL			274 589	274 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 185	7 505		18 690
TOTAL	11 185	7 505		18 690
TOTAL GENERAL	11 185	7 505		18 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 505				
TOTAL	7 505				
TOTAL GENERAL	7 505				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 000		10 000		
Autres provisions pour dépréciation	13 980	18 639			32 619
TOTAL	23 980	18 639	10 000		32 619
TOTAL GENERAL	23 980	18 639	10 000		32 619
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 639	10 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	41 000	41 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 060	27 060	
Groupe et associés	817 895	817 895	
TOTAL	885 954	885 954	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	115	115		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 398	12 398		
Impôts sur les bénéfices	39	39		
Taxe sur la valeur ajoutée	775	775		
Groupe et associés	1 425 000	1 425 000		
TOTAL	1 438 328	1 438 328		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 427
Total	4 542

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Nantissement de 50 parts de la SCI du 51 rue James Jackson au profit d'ABLautomobiles en garantie de remboursement du compte courant de la SARL FJ Holding.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FJ HOLDING 30/06/2021	89 283	49.23	54 104
- BLG AUTO 31/12/2021	184 110	20.00	29 502
- HOLDING ASR 31/12/2020	429 316	35.06	29 074
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ABLautomobiles
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 18 rue des Aciéries, 42000 ST ETIENNE
829 806 280 RCS SAINT-ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 03 MAI 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 860,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	860,69 euros

* En totalité au compte "Autres Réserves".

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente
Pour la société ABL FINANCE
Monsieur Jean Jacques TESSIER
et Monsieur Stéphane TESSIER
Cogérants

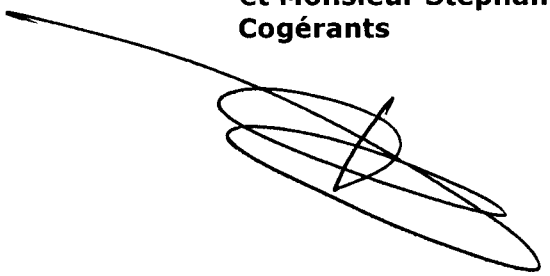

ABLautomobiles

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

18 rue des Aciéries

42000 SAINT ETIENNE

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

A l'Associée unique de la société **ABLautomobiles,**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABLautomobiles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société évalue ses stocks de marchandises tel que décrit dans la note « Evaluation des matières et marchandises » de l'annexe.
Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage la correcte application de ces méthodes.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des participations est décrite dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné, en tant que de besoin, les données hypothèses utilisées par la société pour réaliser le calcul de la valeur d'inventaire des participations. Nous avons sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 18 avril 2022

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes

Benoît PERIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	86 789	18 690	68 099	49 181	18 918	38.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	187 800		187 800	187 800		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	274 589	18 690	255 899	236 981	18 918	7.98
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	390 268		390 268	242 545	147 723	60.91
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	41 000		41 000	8 512	32 488	381.67
	Autres créances	844 954	32 619	812 335	833 305	20 969-	2.52-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 516		6 516	40 470	33 954-	83.90-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 282 739	32 619	1 250 120	1 124 832	125 288	11.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 557 328	51 309	1 506 018	1 361 8[illegible]	144 206	10.59

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CONTRÔLEURS AXENS AUDIT AUX COMPTES

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000)	50 000	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	11 830	11 214	616	5.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	861	616	244	39.64
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	67 691	66 830	861	1.29
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	115	65	51	78.54
	Emprunts et dettes financières diverses	1 425 000	1 278 010	146 990	11.50
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 398	11 249	1 149	10.21
	Dettes fiscales et sociales	814	5 659	4 845-	85.62-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 438 328	1 294 983	143 345	11.07
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 506 018	1 361 813	144 204	10.59
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 438 328	1 294 983		

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	253 032		253 032	144 455	108 577	75.16
Production vendue de biens						
Production vendue de services	8 693		8 693	6 025	2 667	44.27
Chiffre d'affaires NET	261 724		261 724	150 480	111 244	73.93
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 000		10 000	
Autres produits			3		3	
Total des Produits d'exploitation (I)			271 727	150 480	121 247	80.57
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			383 208	101 083	282 125	279.10
Variation de stock (marchandises)			137 723-	37 455	175 178-	467.70-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			21 523	13 523	8 000	59.16
Impôts, taxes et versements assimilés			1 885	6 225	4 340-	69.73-
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 505	7 460	45	0.61
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 639	10 000	8 639	86.39
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	22.22
Total des Charges d'exploitation (II)			295 037	175 746	119 291	67.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			23 310-	25 266-	1 956	7.74
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	24 422	24 919	497-	2.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	24 422	24 919	497-	2.00-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	24 422	24 919	497-	2.00-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 112	347-	1 458	420.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 000	9 000-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		9 000	9 000-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212		212	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 037	8 037-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	212	8 037	7 825-	97.36-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	212-	963	1 175-	122.01-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	39		39	
Total des produits (I+III+V+VII)	296 149	184 399	111 750	60.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	295 288	183 783	111 505	60.67
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	861	616		39.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	60 366		26 424
TOTAL	60 366		26 424
Autres participations	187 800		
TOTAL	187 800		
TOTAL GENERAL	248 166		26 424

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			86 789	86 789
TOTAL			86 789	86 789
Autres participations			187 800	187 800
TOTAL			187 800	187 800
TOTAL GENERAL			274 589	274 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	11 185	7 505		18 690
TOTAL	11 185	7 505		18 690
TOTAL GENERAL	11 185	7 505		18 690

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 505				
TOTAL	7 505				
TOTAL GENERAL	7 505				

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 000		10 000		
Autres provisions pour dépréciation	13 980	18 639			32 619
TOTAL	23 980	18 639	10 000		32 619
TOTAL GENERAL	23 980	18 639	10 000		32 619
Dont dotations et reprises d'exploitation		18 639	10 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	41 000	41 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 060	27 060	
Groupe et associés	817 895	817 895	
TOTAL	885 954	885 954	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	115	115		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 398	12 398		
Impôts sur les bénéfices	39	39		
Taxe sur la valeur ajoutée	775	775		
Groupe et associés	1 425 000	1 425 000		
TOTAL	1 438 328	1 438 328		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2 20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2 3.2 et 831-2 6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	115
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 427
Total	4 542

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Nantissement de 50 parts de la SCI du 51 rue James Jackson au profit d'ABLautomobiles en garantie de remboursement du compte courant de la SARL FJ Holding.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- FJ HOLDING 30/06/2021	89 283	49.23	54 104
- BLG AUTO 31/12/2021	184 110	20.00	29 502
- HOLDING ASR 31/12/2020	429 316	35.06	29 074
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT